

COSTA CROISIERES – DESTINATION CARAÏBES

DOCUMENTS REQUIS

- Passeport en cours de validité (au moins 6 mois de validité résiduelle)
- Certificat de vaccination numérique original ou complet prouvant la conclusion de l'ensemble du cycle de vaccination. (Le QR Code seul ne donnera pas la possibilité d'embarquer) Vaccins acceptés : Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Spoutnik.
- Assurance Covid
- Un test moléculaire PCR négatif effectué dans les 72 heures avant le début du voyage
- Un test antigénique négatif effectué dans les 24 heures précédant l'embarquement
- Un test de mi-croisière pour tous les passagers et un test en fin de croisière sera effectué

ATTENTION : Les enfants âgés de 12 ans et plus qui ne fourniraient pas de certificat de vaccination valide ainsi que les tests PCR et antigéniques mentionnés ci-dessus ne seront pas autorisés à embarquer. Les clients de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à embarquer car ils ne sont pas éligibles à la vaccination

En République Dominicaine : exigences additionnelles

Pour entrer ou sortir sur le territoire dominicain, il est obligatoire de compléter le formulaire accessible depuis ce lien : eticket.migracion.gob.do pour générer le QR code que vous devrez présenter à votre arrivée à l'aéroport en République Dominicaine. Complétez ce formulaire avant de partir et imprimez-le si vous n'êtes pas en mesure de le présenter sur votre téléphone. Cette démarche est entièrement gratuite.

L'embarquement sera refusé en cas de :

- Symptômes tels que fièvre (> 37,5°C/99,5°F), toux, difficultés respiratoires, frissons, courbatures, fatigue, maux de tête, maux de gorge et perte de goût ou d'odorat dans les 14 jours précédant l'embarquement
- Exposition potentielle à un cas suspecté ou confirmé de COVID-19 dans les 14 jours précédant l'embarquement
- Restrictions temporaires de voyage basées sur les circonstances locales. Par exemple, certains pays peuvent refuser des visas ou interdire l'entrée sur la base des antécédents de voyage ou de la nationalité.
- Défaut de présentation de preuve de la police d'assurance obligatoire COVID-19 (qui doit être en anglais, italien, allemand, français ou espagnol).

ENREGISTREMENT EN LIGNE

Conformément aux directives sanitaires nationales et internationales, et afin de garantir à tous une **expérience optimale**, tout en assurant une **sécurité maximale à bord**, **l'enregistrement en ligne est obligatoire** dans le cadre du nouveau protocole de sécurité.

L'enregistrement doit être effectué individuellement sur MyCosta (mycosta.com) par tous les passagers dès la confirmation de la réservation. **A 3 jours avant le départ (et pas avant)** votre carnet

de voyage sera disponible. L'objectif principal étant que chacun puisse remplir le questionnaire médical de santé.

Le **créneau d'embarquement** attribué pour l'arrivée au terminal sera **consultable sur MyCosta**. La **ponctualité et le respect de ce créneau** horaire seront fondamentaux afin de réduire l'afflux de passagers et d'éviter les rassemblements.

Le ticket de croisière et le formulaire d'embarquement, tous deux nécessaires pour accéder au terminal et pour embarquer, ne peuvent être téléchargés par les passagers qu'après s'être enregistrés en ligne.

Pour plus d'information sur les conditions de déplacement [cliquez ici](#)